

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/10/27-13

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 avril 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

**OBJET : Avenant au contrat de domiciliation entre
AMU et le GIP Cancéropôle PACA**

Le conseil d'administration approuve l'avenant n°1 au contrat de domiciliation entre AMU et le GIP Cancéropôle PACA.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 27 avril 2016




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université